

21 avr 2023 -18:05

Appartient à Conseil des ministres du 21 avril 2023

Moyens supplémentaires pour l'aide alimentaire

Sur proposition de la ministre de l'Intégration sociale Karine Lalieux, le Conseil des ministres a marqué son accord concernant un transfert de 20 millions d'euros de la provision interdépartementale afin de maintenir l'aide alimentaire et matérielle au même niveau qu'en 2022.

La nécessité de fonds supplémentaires fait suite à l'augmentation des demandes, à la diminution des dons issus de l'industrie agroalimentaire et à l'inflation attendue pour l'année 2023.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Karine Lalieux, ministre des Pensions et de l'Intégration sociale, chargée des Personnes handicapées, de la Lutte contre la pauvreté et de Beliris
Avenue de la Toison d'or, 87
1060 Bruxelles
Belgique
+32 2 541 64 84
<https://lalieux.belgium.be>
info@lalieux.fed.be

Delphine Van Bladel
Porte-parole (FR)
+32 476 60 02 61
delphine.vanbladel@lalieux.fed.be

Sam Van De Putte
Porte-parole (NL)
sam.vandeputte@lalieux.fed.be